



Mettre en place et maintenir opérationnel son Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Intervenant : IRMA, Institut des Risques Majeurs

28 mars

FORMATION PAYANTE SUR INSCRIPTION (Financement par la collectivité ou par le DIF)

INFORMATIONS PRATIQUES



Saint-Just Saint-Rambert



7 heures (9h-17h)



Élus et EPCI (agents si places disponibles)



15 participants

AU PROGRAMME

Matin (généralités autour du PCS)

- Fondements et contexte réglementaire du Plan Communal de Sauvegarde (PCS);
- Organisation départementale des secours ;
- Le Plan Communal de Sauvegarde : conduite de projet

Après-midi (le PCS et son contenu opérationnel)

- Le PCS: méthodologie d'élaboration;
- Les outils, procédures et autres documents opérationnels du PCS

OBJECTIFS

Connaître l'environnement global de la sécurité civile, rôles et responsabilités des acteurs de la gestion de crise

Analyser les risques spécifiques et les vulnérabilités pour définir les stratégies d'action et la cartographie opérationnelle

Maintenir en condition opérationnelle le PCS dans la durée

Concevoir des outils documentaires pratiques d'aide à la décision

Mettre en place un poste de commandement communal simple et pratique, les outils et les matériels utiles

Optimiser l'efficacité des dispositifs locaux de la chaîne de mise en vigilance et d'alerte

S'INSCRIRE À LA FORMATION





Connectez-vous à votre Compte Formation AVANT de cliquer sur le lien ci-dessous



